

Guillaume Faburel* L'habitant et les savoirs de l'*habiter* comme impensés de la démocratie participative

Les habitants sont de plus en plus conviés et requis pour donner leur avis, « être concertés », voire – termes employés – co-construire des projets d'urbanisme et d'aménagement¹. Sous cet angle, le souffle démocratique irriguerait les processus, participant de nouvelles vigilances dans les conduites de l'action urbaine et dans la prise de décision territoriale. Nous serions ici de plain-pied dans une démocratie a minima plus dialogique (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001), certes comme obligation réglementaire, mais surtout comme nécessité pour l'action, offrant à la fois d'autres clefs de compréhension, mais surtout de nouveaux moyens d'une légitimation de la gestion des affaires communes (Blondiaux, 2008).

Des questions demeurent vives sur ladite participation démocratique. Singulièrement lorsqu'il s'agit de concevoir un urbanisme, des aménagements ou une architecture à l'ère des crises emboîtées et des épreuves infligées à la modernité par un incertain devenu certain. Parmi ces questions, une interrogation plus spécifique émerge à ce jour : quels seraient les savoirs d'habitants de plus en plus appelés à collaborer aux projets, documents de planification et autres aménagements, et ce dans une « société des savoirs », accompagnée de son double marketing qu'est l'« économie de la connaissance » ? Face à la pluralité des ressources et compétences qui en théorie peuplent l'espace social, pourquoi ces connaissances peinent-elles encore globalement à irriguer des processus dialogiques foisonnants, alors même que tout acteur averti doit dorénavant normalement s'y confronter ? Quels sont les facteurs qui les empêchent d'advenir comme catégorie légitime alors même que, si des conflits surviennent, la mise en relation d'acteurs d'origines diverses incite a minima à la circulation des savoirs ?

* Professeur, Institut d'urbanisme de Lyon, Université Lumière Lyon II, UMR Triangle (CNRS, Université Lyon II, Institut d'études politiques Lyon, Ecole normale supérieure).

Nourri de quelques écrits récents de la sociologie politique en la matière (Sintomer, 2008 ; Pichon, 2009 ; Bacqué et Sintomer, 2010 ; Hatzfeld, 2011 ; Nez, 2011), il nous a semblé que la construction, et ce faisant la reconnaissance politique de ces connaissances, figurait fondamentalement et communément en arrière-plan de ce questionnement. L'inflation terminologique que chacun a pu remarquer (depuis, historiquement, les savoirs sociaux, citoyens, d'usages, ou encore amateurs, ayant fait l'objet de nombre d'écrits, jusqu'aux savoirs profanes, locaux, pratiques, ordinaires les plus récents) témoigne de la confusion et de la difficulté à caractériser ces connaissances. Mais c'est surtout leur caractère encore globalement impensé, malgré des appels réitérés encore largement rhétoriques, qui en serait le premier trait. C'est l'angle que nous souhaitons adopter dans l'abord de cette question, dans les cas relayés et la réflexion conduite.

Il s'agira dans un premier temps d'explorer les mécanismes de construction de cet impensé, notamment en appréciant les figures de l'individu sujet (riverain, usager, profane...) sur les scènes dialogiques. Cela pour mettre en lumière les grands découpages instruits par les savoirs de l'action et plus encore de gouvernement qui traversent la diversité des qualifications en jeu et dépossèdent globalement l'habitant de son *habiter*, malgré la démocratisation visée. Dans un second temps, nous nous essaierons à une compréhension non plus déformée mais détournée de l'habitant, pour chercher une autre qualification, via un double décentrage. Nous sommes alors amenés à considérer la portée politique d'une orientation générale vers la prise d'autonomie, la mise en geste et la puissance d'agir par l'*habiter* et son environnement. Enfin, nous esquisserons les contours de la communauté politique ainsi redéfinie par cet habitant et ses connaissances. L'objectif est de comprendre ce qui ferait dorénavant commun, et d'interpeller à la lumière des travaux de Foucault les fondements praxéologiques et axiologiques de l'expertise autorisée. Les savoirs techniques et logico-formels proposés par l'aménagement, l'urbanisme et l'architecture, qui nous intéressent ici, empruntent beaucoup aux techniques de laboratoire, comme d'ailleurs ceux des « nouveaux » experts : les méthodologues... du dialogue.

Le tout mobilise le courant des cosmopolitiques, singulièrement dans ses réalisations dans l'aménagement (Lolive et Soubeyran coord.,

2007), que nous avons pour notre part impliqué dans l'analyse de grands conflits d'équipement pour cause environnementale (Faburel, 2003 et 2007). Nous suivons en son sein particulièrement les travaux de Latour (1999), pour lequel il s'agit de « combler le fossé apparemment infranchissable séparant la science (chargée de comprendre la nature) et la politique (chargée de régler la vie sociale) » (Latour, 1999, p. 28), donc de dépasser le dogme épistémopolitique (républicain) lié à l'invention des sciences modernes, et de Stengers (2002) sur la nécessité de « faire bégayer les assurances » et de compliquer réciproquement les savoirs en suscitant des mésententes, et, pour ce faire, en associant d'abord les premiers intéressés à leur mise en débat ; en l'occurrence, pour l'urbanisme et l'aménagement, les habitants. « Aucun savoir digne de ce nom ne peut se construire à propos des humains... si sont absents les groupes réels dont ce savoir nécessiterait l'existence » (Stengers, 2002, p. 97).

La réflexion est alimentée par nos propres travaux (Faburel, 2011), expériences de terrain, tant dans la conduite de conférences citoyennes (Faburel, Battais, Chevallier, Elli et Tartière, 2011) que dans l'accompagnement de tables rondes habitantes ou la mise en place de groupes de discussion habitants (Faburel, Altaber, Chevallier, Meyer et Gageonnet, 2012), sur des projets d'équipement (ligne à grande vitesse, lignes à haute tension...), des révisions des planifications territoriales ou encore simplement des disputes environnementales (ex : aéroports).

La disqualification de l'habitant via les partages entretenus par les savoirs de gouvernement : la mise en ordre du sujet en politique ?

Robustesse des « grands partages »

Depuis les dispositifs institutionnels (du Débat public pour un grand équipement aux Conseils de quartiers pour les aménagements du lieu de vie) jusqu'à ceux plus volontaristes, en France en tout cas (ex : ateliers d'urbanisme du *community planning* pour des projets locaux), en passant par ce qu'il est convenu de qualifier d'entre-deux, tant ils participent de plus en plus d'impératifs catégoriques aux méthodes brevetées et routines ancrées dans les savoir-faire territoriaux (budgets

participatifs de municipalités, conférences de citoyens sur quelques grands enjeux et territoires...), tous perpétuent des découpages historiques et instruisent des dualités dont le dépassement serait pourtant théoriquement au fondement de changements démocratiques annoncés par la participation. Or, ces découpages composent les formes d'énoncés et structurent les types de légitimité, au point de reléguer les formes de savoirs qui nous intéressent ici.

Force est de constater, avec bien d'autres, que les processus participatifs, malgré leur profusion, sont majoritairement très peu dialogiques (il s'agirait davantage de mise en information et perspective de sensibilisation/éducation au projet), car très souvent situés en aval des initiatives de projets et, quoi qu'il en soit, des décisions (à des fins de légitimation, par cette information, dans le cadre de consultations toutefois de plus en plus larges et collectives). Par conséquent, malgré la diversité des objectifs affichés (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005²), les dispositifs de ladite démocratisation :

- sont très fréquemment de durée assez brève (4 à 6 mois), c'est-à-dire peu compatibles avec le temps de libération démocratique de la parole, de la pacification des rapports de défiance... sans parler de celui de la complication des savoirs et des formes de coproduction ;
- sont (aussi, voire conséquemment) souvent spatialement limités dans leur portée aux petits « je ne sais quoi » du micro-spatial, propres à la réalité du quotidien et aux lieux de l'ordinaire, seules expériences légitimes reconnues aux habitants ;
- et, au-delà de ces négations ou renoncements (tant spatiaux que temporels), lorsque temps et espaces sont annoncés comme plus amples et souples, les dispositifs sont marqués par la prégnance de l'expertise, qui (a)raisonne les discours pour définir communément ce qui est éligible aux affaires et choix publics.

Ces découpages entre temps court et temps long, micro-local et macro-spatial, amont et aval, ou encore entre information et (co)production, scénarisent et ce faisant actualisent des grands partages de la raison moderniste, encore largement prégnants dans nos démocraties libérales : entre collectifs institutionnalisés et légitimes d'une part et individus informes et anomiques d'autre part (les *quidams* de « l'homme sans qualité ») ; entre rationalité du général et déraison des passions locales (et d'autres mondes communs en construction)... ;

bref, entre la pureté de la nature (i.e conditions d'*habiter* la Terre et ses règles de fonctionnement) et des sciences modernes censées la saisir, et l'impureté des cultures sociales et de leurs formes de résistance.

Or, dans le même temps, l'urbanisme, l'architecture ou encore l'aménagement demeurent justement largement peuplés de ces sciences modernes et de leurs savoirs de l'action (de posture nomothétique³ et de démonstration logico-formelle) : savoirs architecturaux de la conception, sociologiques de la programmation urbaine, économiques de l'aménagement foncier, ou encore plus récemment managériaux de la cartographie des « parties prenantes » et des fameux « points chauds ». Et ceux-ci contribuent activement au conditionnement spatial et temporel du politique, en structurant même pour beaucoup les échanges au sein des dispositifs de la démocratie participative (ex : la formation « urbanistique » et « architecturale » par des experts dans les conférences de citoyens). En ce sens, ils composent les discours de justification, y compris d'ailleurs ceux d'associations, conduites à emprunter les langages de l'expertise savante pour se construire une légitimité d'acteurs, et ainsi appartenir au « règne des notables », ce que l'on voit dans les disputes devenues récurrentes lors des grands projets d'équipement (Barbier et Larrue, 2011).

Dans ce cadre d'analyse par les savoirs et leurs pouvoirs, l'individu est alors réduit à être l'« expert » de l'immédiat et du local, ainsi que décrit par la littérature (Neveu, 2009), assigné à une « démocratie occupationnelle » en étant amené à débattre de points secondaires (Calame, 2006). Alors même que le quotidien se vit comme un continuum, comme Parouty-David a pu le montrer : « une expérience du temps caractérisée par la fusion des moments ternaires passé/présent/avenir dans le seul présent, “un lien vécu au présent éternel” qui annule l'axe syntagmatique de la narration, donc de l'action, et privilégie la synchronicité des affects et de la présence à soi et aux mêmes (ses pairs de l'actant collectif) » (Parouty-David, 2008). Donc que le local est un puissant embrayeur de généralité, ouvert à des échelles spatiales plus larges.

Les figures du sujet ou la dépossession de l'habiter

L'un des tout premiers effets de ces découpages et des partages persistants auxquels ils renvoient est la (dis)qualification dialectique des sujets-habitants et de leur *habiter*. Car, et c'est là notre hypothèse maîtresse, les savoirs dits habitants convient en théorie... l'habiter, c'est-à-dire « les petits territoires de vie (habitations, lieux, milieux de vie, paysages, mondes singuliers...) [qui] permettent aux sujets de construire leur autonomie, c'est-à-dire de s'inscrire dans la totalité en préservant leur différence » (Roux, 2002, p. 41). L'habitant convoque des affects environnementaux, des attaches sensibles aux territoires comme registre et ressort premier de l'interpellation de savoirs (techniques, professionnels et scientifiques) censés justement composer son *habiter* – par les projets d'architecture, d'urbanisme ou d'aménagement qu'ils fondent. Cette interpellation est d'autant plus vive et pertinente aujourd'hui, lorsque de nouvelles formes d'*habiter* la ville réapparaissent, que ce soit dans l'urbanisme (retour des ateliers populaires) ou encore dans l'architecture (retour modeste mais remarqué de l'auto-construction, voire de l'habitat autogéré).

Comment se joue alors la disqualification des habitants et de leur *habiter* ? Non seulement par l'évitement du terme même d'habitant au profit d'une profusion d'autres qualificatifs dont la maîtrise est ostensiblement codifiée par l'ordre des pouvoirs et de leurs savoirs. Mais surtout par les tris permis au contact même de l'*habiter*. Prenons comme exemples les mots devenus à ce jour récurrents pour nommer les individus sur les scènes participatives.

Le terme de riverain est très fréquemment employé, et ce particulièrement dans les grands projets d'aménagement et les débats officiels auxquels ils donnent lieu. Or, cette riveraineté correspond d'abord à l'aire immédiate de l'emprise technique et foncière de l'équipement, donnant forme au droit dérogatoire du zonage planificateur, mais aussi à des accommodements partiels de l'accompagnement de projet (renforcement des règles acoustiques, projets d'insertion paysagère...). Pourtant, l'imprévisibilité des effets des grands équipements n'est plus à démontrer (Soubeyran, 2009), autant que, en conséquence, l'impossibilité d'en définir les périmètres, de fait de moins en moins étanches. Les cadres spatiaux comme les conventions propres à la qualification experte des dynamiques territoriales (ex : impacts

immobiliers) s'avèrent chaque jour un peu plus mis à mal. Toutefois, seuls les « impactés » de la riveraineté demeurent éligibles à cette codification de l'*habiter*, lorsque les « concernés » (*infra*) sont toujours plus nombreux à s'inviter dans les oppositions, comme en attestent régulièrement les déroulements de Débats publics.

De même, l'usager, qui fonde la maîtrise d'usage, autre fétiche légitiminaire, cette fois-ci dans les démarches architecturales, est un être qui chemine, déambule, s'approprie... Certes. Mais en définitive, par cette entrée praxéologique de l'*habiter*, il demeure le consommateur plus ou moins averti d'espaces (souvent publics) et de techniques existantes, à l'échelle de l'aire des pratiques ordinaires et des ruses du quotidien (quartier, transport, loisirs...). Les qualifications fonctionnelles et sensibles par des méthodes dédiées (balades urbaines, parcours commentés, dérives paysagères...) astreignent pourtant grandement les capacités du sujet : « parler de l'habitant, faire valoir son expertise d'usage, peut être considéré comme une manière de se situer dans le registre de "l'immédiateté relationnelle" et des ajustements pragmatiques, au détriment d'une certaine conception transcendante de la politique sur le social » (Neveu, 2009, p. 30). Au détriment de croyances, imaginaires et valeurs, aux fondements de jugements et d'attentes, dont l'exploration est rendue incommode par l'assignat à la seule immédiateté de la pratique (comme le rappellent les velléités habituelles des Conseils de quartier de sortir de l'astreinte aux seuls projets du quotidien). « La construction territoriale (*de l'habiter*) ne relève pas uniquement d'actes sensori-moteurs (perceptifs, kinesthésiques, cinesthésiques), mais se prolonge aussi sur l'imagination, sur la pensée intentionnelle qui surimpose à l'environnement objectif des éléments non présents mais présentés à la conscience de l'être. » (Hoyaux, 2007).

Enfin, dernier exemple, apparu plus récemment dans les arènes de débat, et cette fois-ci plutôt dans les projets d'urbanisme, les sujets-habitants sont de plus en plus souvent qualifiés de « profanes ». Or, cette qualification s'opère également par contrepoint... au sacré (Blondiaux, 2008), incarné par la rationalité des savoirs scientifiques et par la performativité de l'expertise technique qui en propose une formalisation. La méconnaissance – voire l'inculture – du complexe en est l'arrière-plan discursif, justifiant alors officiellement d'(in)former,

de sensibiliser, d'éduquer... Ici, après le découpage scalaire de l'*habiter* par la riveraineté ou encore temporel (immédiat) par l'usager, c'est plus encore par les savoirs autorisés, et les clivages qu'ils instruisent, qu'une assignation à la compétence du général se produit, dans le déni de la pluralisation des champs d'expériences situées, de leurs subjectivations et de leurs registres de justification.

Le sujet n'est donc que très rarement habitant, ou, s'il l'est, toujours autrement qualifié et ce en miroir (déformant) d'un enjeu technique (usage), d'un risque juridique (riverain), d'un savoir autorisé (profane), propres au projet et à son déploiement rationnel. Projet accompagné en cela de l'externalisation de la concertation, donc des logiques d'agence des nouveaux experts méthodologues de la participation, qui, dans le foisonnement du moment, proposent quelques autres termes du conditionnement (ex : savoir-être). Comme non-dit des qualifications officielles et des cultures professionnelles, le sujet habitant est alors, sur les scènes dialogiques, dépossédé de pans entiers de son *habiter*, et ainsi de ce qu'il pourrait fonder par la citoyenneté et ses savoirs sociaux embrayables en termes de vision territoriale et de parti pris d'aménagement, en matière de prospective spatiale et d'orientation au long cours des choix d'action d'urbanisme, d'architecture... Suivant en cela la typologie de Sauvage (1992), au moins deux des trois éléments impulsant les dynamiques habitantes dans les modes d'habiter seraient ignorés : moins une condition habitante (construction dans l'opposition à une volonté extérieure)... qu'une identité habitante (non adéquation résider/habiter) et une compétence habitante (habitant producteur et connaisseur de son environnement). Nous serions ici de plain-pied dans le détachement de la société par rapport à elle-même, selon l'œuvre séculaire des savoirs analytiques et techniques décrite par Habermas (1981).

Serait-ce à dire que, face à l'angle mort décrit, les savoirs habitants n'existent pas, à la différence des savoirs locaux, pratiques, d'usage ou encore amateurs et de leur construction par miroir déformant ? Le savoir local par différence à la globalité, voire totalité, du général, et de ses enjeux dignes d'intérêt ; le savoir pratique et d'usage par différence aux aptitudes théoriques pour saisir cette généralité ; ou encore les savoirs amateurs par différence au professionnel savant de l'universalisation et de ses prophéties techniques ?

Suivant en cela l'angle privilégié de la construction politique des savoirs, et ayant montré la prégnance des partages hérités entre savoirs et pouvoirs sur les nouvelles scènes politiques que proposent les dispositifs participatifs, en quoi, loin de toute idéologie du local, la reconnaissance de l'habitant et de son *habiter* dérogerait donc à cet ordre hérité ? Il nous faut, pour y répondre, explorer les pans de l'*habiter* laissés dans l'ombre par les découpages, rabattements et non-dits. Mais quelques décentrages ont été rendus nécessaires pour ne pas définitivement buter sur l'œuvre historique du détachement évoqué.

La portée politique de la reconnaissance de l'habitant : prise d'autonomie, mise en geste et puissance d'agir

De la nécessité de quelques décentrages

Le premier de ces décentrages est, logiquement, de sortir momentanément des sentiers battus des procédures participatives. Soumises aux codifications évoquées, nous serions bien en peine d'en montrer les impensés, à moins de sacrifier aux effets du miroir, et de ses illusions. Par ce pas de côté effectué, force est de remarquer que le sujet qui nous intéresse a majoritairement été abordé dans et par la culture pragmatique anglo-saxonne. Que l'on songe à la re(découverte) récente des travaux de Dewey (1927, trad. 2003) sur la nature instrumentale des expériences et des valeurs sociales, ou de ceux de Schütz sur l'ontologie de l'expérience ordinaire (1962, trad. en 2007). Que l'on constate l'impact contemporain de l'*affordance* et la corporéité des objets de Gibson (1986)... tout ceci pour caractériser domaines d'expériences, types d'aptitudes, formes d'habiletés, voire de virtuosités, en mal de qualification. Que l'on se penche également, dans une perspective plus épistémologique, sur les travaux de Fischer (2000) sur l'ordre relativiste de la raison pratique face au néopositivisme, ou encore de Corburn (2005) sur les savoirs communautaires dans la conception capacitaire de la justice environnementale nord-américaine... Tous ces acquis, essentiels, sont assez éloignés de notre entendement commun et de nos cultures socio-politiques.

En fait, si en France cette question n'est finalement pas si nouvelle, à en juger notamment par les écrits sociologiques de Certeau, ou encore philosophiques de Rancière (nous y reviendrons), ou si l'on regarde la

sociologie de l'environnement des deux décennies écoulées (cf. travaux séminaux du Modys, ex Cresal à Saint-Etienne, notamment, Micoud, 2007), force est d'admettre que son actualité du moment repose d'abord sur quelques appels réitérés à la prise en compte de telles expériences (Pichon, 2009), et dans une bien moindre mesure sur des analyses, encore souvent monographiques, de cas de scènes dialogiques. Ceci à des fins de substantivation des expériences, aptitudes, habiletés propres à chaque cas.

Aussi, plusieurs initiatives sont selon nous d'abord à analyser dans les mondes anglo-saxons, particulièrement sous l'angle des formes d'action et des savoirs mobilisés à cette fin. Ce sera ici le second décentrage.

Toutefois, avant de poursuivre, l'expérience que nous allons relayer au préalable (mouvement pour la transition en Grande-Bretagne) ne cesse, par-delà les cultures d'émanation⁴, de se multiplier à ce jour partout en Europe, attestant de la portée générale du propos. En outre, comme nous le verrons, il n'est pas sans être théoriquement ou formellement lié à bien d'autres initiatives, non moins croissantes, dont celle remarquée des *Baugruppen*, donc de l'auto-construction (Biau, 2012). Enfin, même si nous avons pris le parti de nous écarter de la substantivation, avec son risque de réification, pour considérer surtout la portée politique de l'impensé habitant, chacun des traits du dérangement provoqué fera aussi écho à des cas autres, notamment de disputes dans le champ de l'aménagement, construisant ainsi quelques passerelles avec la participation institutionnelle décrite plus haut. C'est dans ce cadre que l'opportunité nous a été donnée de bâtir notre propre expérience (*supra*) : organiser des groupes de discussion, conduire des conférences citoyennes ou encore accompagner des tables rondes habitantes.

Comme le cas de la Transition le montre, il s'agit, par-delà la redéfinition de ses besoins (propre au mouvement de la transition énergétique), de partager ses dispositions et aptitudes sociales, ses savoir-faire professionnels, ses habiletés techniques. Ces expériences conviennent ce faisant des savoirs dits vernaculaires, qui favorisent, selon Illich (1973), l'autonomie, à la différence des savoirs hétéronomes, qui au contraire, par leur spécialisation, réduisent la liberté des individus. Or, « les savoirs spécialisés (...) ne contiennent plus, si

Le mouvement pour la transition à Totnes, Grande-Bretagne, comté du Devon (tiré de Faburel et Vialan, 2013)

A Totnes, les « transitionneurs » s'engagent pour une maîtrise revendiquée de leur environnement. Il s'agit d'un engagement dans un territoire spécifique, faisant l'objet d'une certaine forme de connaissance, de familiarité (y compris dans ses composantes sensibles et affectives), avec lequel il s'agit de *négocier*, dans lequel il faut *habiter*. Ce type d'appréhension du territoire renvoie à une autre mise en relation de l'environnement et des individus qui le vivent, dans une perspective cosmopolitique. L'idée de maîtrise prend alors un sens différent : il ne s'agit pas d'arraisonner un territoire, de le dominer par une vision et de le domestiquer par des actions, d'y plaquer une doctrine du général, mais d'apprendre à grandir avec lui, de co-construire, dans une autre relation d'échanges.

Sur ce plan, la question des savoirs et de leurs domaines d'expériences, des savoir-faire et de leurs habiletés plus ou moins techniques, apparaît primordiale. On peut citer par exemple les cours de cuisine dispensés pour que chacun sache comment travailler les légumes frais et locaux produits dans le jardin partagé. De la même manière, les techniques de construction sont valorisées, en particulier les plus simples, voire rustiques. Plus largement, se réappropriier son logement, via la rénovation ou la construction, est très courant au sein du groupe. Le retour à des techniques plus anciennes, « passées de mode », le recours à des matériaux locaux, traditionnellement produits dans la région, sont les paramètres premiers de cette réappropriation de son *habiter*, impulsée par une volonté de maîtrise des consommations et dépenses énergétiques.

Ici, le partage est un élément clé de transmission. Chaque année est organisée une journée portes ouvertes dans les maisons qui ont fait l'objet d'une rénovation énergétique, favorisant les échanges d'expériences et la preuve par l'exemple. De la même manière, le projet « Rues en transition » fait se rencontrer régulièrement des groupes de voisins engagés pour un style de vie plus sobre, qui échangent autour de leurs pratiques, se fixent des objectifs en commun, échangent des idées et dès lors s'entraident pour leur mise en œuvre.

complexes et savants qu'ils soient, de ressources culturelles suffisantes pour permettre aux individus de s'orienter dans le monde, de donner sens à ce qu'ils font ou de comprendre le sens de ce à quoi ils concourent. Le système envahit et marginalise le monde vécu » (Gorz, 2008, p. 50). Les savoirs sont ici la clé de l'autonomie et, ce faisant, d'une autre construction politique des acteurs.

Figures et portées des savoirs

Pour mieux explorer cette autonomisation par les savoirs, et pour éclairer une autre conception de l'individu-sujet par l'*habiter*, trois leviers semblent primordiaux. D'abord, le concernement permet d'explorer une autre manière de construire une connaissance (principalement sur l'environnement, et notamment par les affects) ; ensuite, la capacitation permet d'éclairer la manière dont ces savoirs évoluent et grandissent, en dévoilant en particulier leur but ; enfin, l'engagement donne l'occasion de mieux comprendre la manière devenue première par laquelle sont mobilisés ces savoirs : le geste.

Le premier, le concernement, signe une réflexivité prétendument nouvelle, qui, par exemple, caractérise beaucoup mieux les mobilisations à l'occasion des grands projets d'équipement et de leurs Débats publics (*supra*). Cette notion « provient du terme *Betroffenheit* [“embarras” en allemand], dont les Allemands usent fréquemment dans le contexte de la sociologie des mouvements sociaux. (...) Se sent concernée, en effet, toute personne qui se sent affectée par des situations, voire qui adhère à des modes de vie qu'elle cultive. (...) On peut aller jusqu'à admettre que cette implication a des effets sur des objets au sens où elle s'engage à les entretenir ou au contraire qu'elle s'applique à leur nuire. (...) Ainsi parle-t-on à bon escient sans doute des soins que les humains apportent aux choses et aux êtres dont ils souhaitent s'entourer... La notion de concernement est indissociable, par conséquent, de l'intentionnalité de l'action et des finalités que les hommes poursuivent. » (Gendron, Vaillancourt, Claeys-Mekdade, Rajotte, 2007, p.120). Le concernement signe alors une autre manière d'appréhender, de connaître et de ressentir le lieu, dans une relation construite, d'affects et d'attaches, et non pas dans une optique de maîtrise à tous crins.

Le second ressort, la capacitation (une des traductions possibles de l'*empowerment* anglo-saxon), prolonge le concernement par l'augmentation des libertés positives des individus permise par la prise d'autonomie en rapport aux savoirs. Selon l'analyse des travaux de Sen que mènent De Munck et Zimmerman (2008), la liberté positive représente une valeur cardinale, un droit, défini comme capacité pour chacun à être son propre maître. « L'individu tend à se définir maître de l'action comme de lui-même et à mobiliser sa propre histoire et l'ensemble de

ses ressources dans des investissements pour autant mesurés » (Ion, 2001, p. 34). S'opposant à une liberté dite négative, être libre de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, ce droit ne serait pas sans renvoyer, sur les problématiques urbaines, au retour remarqué des réflexions sur le « droit à la ville ». La capacitation implique ici la construction des connaissances et leur donne un horizon : celui d'augmenter les capacités non plus simplement d'être mais également d'agir, celui d'ouvrir un éventail de choix plus large dans leurs actions comme dans leur construction identitaire.

Enfin, concernement et capacitation donnent corps à d'autres visages de l'engagement, qui se dessinent toutefois tous en retour comme une reprise de soi. « L'engagement est ainsi de plus en plus, pour des personnes de moins en moins aisément situables dans l'espace social, un moment de réflexivité. » (Ion, 2001, p. 38), et ce pour « faire prévaloir des identités personnelles au sein même de l'espace sociétal sur la base de valeurs universellement partagées. » (ibid., p. 44). Ce qui peut alors mettre en lumière d'autres modes et surtout styles de vie, par la cohérence de l'ensemble des opérations dont l'*habiter* est le siège. L'engagement vient ainsi conclure ce cheminement en agençant autrement action individuelle et collective, singulièrement par des principes et valeurs qu'il déploie, et déploie. Par les savoirs de l'*habiter*, l'engagement fabrique autrement du commun.

Quel sujet dessinent ces savoirs ?

Loin des seules cultures anglo-saxonnes (qui font bien plus droit aux rapports qualitatifs et sensibles à l'environnement), nous aurions alors ici d'abord manière à comprendre la mobilisation, un peu partout première, des problématiques environnementales dans les disputes territoriales, et surtout quelques-unes des formes d'implication de plus en plus vivement souhaitées. Avec également quelques échos dans les pratiques des professionnels des territoires : que l'on en juge, modestement, par l'apparition des « nez » pour la caractérisation par l'« usage » des ambiances olfactives (cas belges), la force de proposition « riveraine » dans le domaine des marqueurs de paysages sonores et dans celui des indicateurs de bruit (cas français), ou encore, très différent, un abord « profane » plus vernaculaire dans l'approche territoriale des risques d'inondation (cas italiens). Surtout, nous

Multiplication des initiatives cosmopolitiques en France

Autopromotion, fermes multiformes, épiceries solidaires... Diverses initiatives se multiplient aujourd'hui, expérimentant d'autres manières de penser et de réaliser l'aménagement. Une dizaine de ces initiatives (Ferme du parc des meuniers et Grand Portail en Ile-de-France, Association pour un développement durable par l'alimentation à Nantes, Buech Cooper'active dans les Hautes-Alpes, ou encore A petit pas dans le Nord-Pas-de-Calais...) ont fait l'objet d'un atelier étudiant en Master 2 en 2011/2012 au sein de l'Institut d'urbanisme de Paris, ainsi que d'un mémoire de recherche de fin d'études (Vialan, 2012).

L'analyse de ces initiatives révèle qu'elles reposent en premier lieu sur une conception alternative de l'environnement, qui n'est pas considéré comme un objet soumis à la maîtrise humaine mais bien plutôt sujet d'une relation dynamique de l'individu à son milieu, singulièrement par des formes revisitées de l'engagement. L'engagement s'incarne dans ces initiatives par une mise en geste, souvent collective, un faire partagé, loin de la proclamation d'idéaux lointains. Ici, production d'énergie, permaculture ou auto-construction sont autant d'exemples de cette conception par le faire.

D'autre part, les types de compétences et savoirs dès lors mis en jeu visent dialectiquement à augmenter la prise d'autonomie politique de telles initiatives mais aussi à négocier avec les domaines sectoriels de l'action publique en matière d'urbanisme, d'aménagement... Là encore, le partage des savoirs et savoir-faire est essentiel. Loin de l'accumulation des compétences, ces savoirs sont marqués par leur visée : l'augmentation de la puissance d'agir (cf. capacitation).

Enfin, l'analyse des rapports collectifs et notamment de la place de la démocratie dans ces initiatives laisse apercevoir que l'autonomie est un concept clé revisité : se fixer ses propres règles loin de tout dogmatisme, en cherchant à concilier un impératif d'efficacité (un certain pragmatisme) et leurs valeurs. Souvent loin des allant de soi participatifs, émerge une « société des égaux », reposant non plus seulement sur la défense de biens communs territorialisés mais plutôt sur celle de mondes communs dessinés par un *habiter* socio-environnemental.

trouvons bien d'autres échos, cette fois-ci en France, dans la multiplication d'initiatives démocratiques sur l'*habiter* socio-environnemental.

L'articulation de ces différents ressorts met en cohérence une autre conception du sujet, loin parfois des grands partages hérités et des dualités ainsi maintenues dans leur fonction politique de la gouvernamentalité : autonome... mais situé, réflexif... mais actant, affranchi... mais engagé.

Et, ici, l'environnement a une fonction première. Concernement (réflexivité), capacitation (prise d'autonomie) et engagement (reprise de soi) se déploient en fait un peu partout à ce jour dans l'environnement : la réflexivité se fonde beaucoup au contact des situations locales et des vécus de la complexité environnementale, lorsque prise d'autonomie et reprise de soi se nouent par la pratique environnementale des lieux, et se cristallise dans la production d'habiletés, voire de virtuosités :

- de l'environnement (ex : pratiques vivrières),
- par l'environnement (ex : habitat écologique),
- ou pour l'environnement (alternatives énergétiques de la transition, types d'économies endogènes...).

L'impensé habitant comme sujet des dispositifs participatifs aurait donc pour cause première le fait que les facultés et aptitudes cognitives, les savoir-faire techniques ou encore les habiletés pratiques que cet habitant pourrait proposer, nourris de ses connaissances vernaculaires, perceptuelles, expérientielles propres à son *habiter* (par exemple le temps long de l'histoire orale pour l'écologie du local), seraient également des expériences, voire des compétences (Sintomer, 2008), autrement politiques du commun. Ces expériences soutiendraient des demandes et surtout d'ores et déjà des formes d'implication qui enjoindraient un dépassement des partages hérités, pour compliquer l'état et l'ordre des savoirs spécialisés sur les scènes dialogiques. Tout ceci bien loin du « mythe du citoyen passif » (Rosanvallon, 2011) encore largement répandu dans les sphères décisionnelles. Tout ceci à rebours de la (dis)qualification de l'*habiter* par les particularismes égotiques dont ce dernier serait le creuset⁵.

En guise de conclusion : les expériences politiques du commun pour d'autres exercices... de la démocratie participative

L'habitant ferait alors son entrée dans la communauté politique, autrement que par les figures modernes du sujet que sont :

- l'usager... du conditionnement des pratiques sociales,
- le profane... de la sacralisation des savoirs spécialisés,
- le riverain... du périmétrage gestionnaire de la raison aménagiste,
- voire le citoyen... de la périodicité électorale d'une démocratie délégative.

Il reprendrait pied dans un monde commun riche de différences et d'alternatives, de spécificités et d'hétérogénéités des subjectivités ajustées les unes aux autres (cosmopolitiques). Non plus comme expert de l'immédiat et du très proche, mais comme acteur de « la présence à soi et aux mêmes (ses pairs de l'actant collectif) » (Parouty-David, 2008), et ce à plus long rayon d'action. Faculté octroyée par la légitimité, ordinaire (Hatzfeld, 2011), de l'agir : prise d'autonomie (face aux pouvoirs), mise en geste (d'autres savoirs) et puissance d'agir (par et sur l'environnement). Avec, ce faisant, une contribution active à la fabrique de l'*habiter*, à la composition des lieux, à leurs formes sociales et spatiales, et à l'organisation autrement politique des territoires de vie. « Habiter, c'est entretenir une relation avec le monde dans lequel on existe et où l'on a des pratiques, monde matériel et symbolique que l'on fait sien – son monde – en le bâtissant et qui participe de notre constitution. » (Hoyaux, 2007).

Mais, quelle serait alors la communauté politique ainsi resituée dans un habiter qui manifesterait prise d'autonomie, mise en geste et puissance d'agir, et que les scènes participatives ignorerait encore largement à ce jour ? Pour quelles interpellations des savoirs institués et de la manie du rangement de leur raison cartésienne ? Car l'autonomie et la prise de confiance en soi renvoient à la reconnaissance politique de l'utilité sociale au sein du groupe. Comme le dit Honneth, « l'individu apprend à s'appréhender lui-même à la fois comme possédant une valeur propre et comme étant un membre particulier de la communauté sociale dans la mesure où il s'assure progressivement des capacités et des besoins spécifiques qui le constituent en tant que personne grâce aux réactions positives que ceux-ci rencontrent chez le partenaire généralisé de l'interaction ». (Honneth, 2004, p. 134).

En fait, par l'environnement, « le sujet se transforme en habitant ; il devient indissociable de son double spatial, cette localité protectrice et existentielle, qu'il construit, habite et imagine. Cette démarche permet de mieux légitimer les singularités en les ancrant dans la causalité géographique pour éviter leur disqualification conjointe par la justification politique et le réductionnisme positiviste ». (Lolive, 2008, p. 94). Dès lors, par l'implication directe dans la gestion des affaires communes, cette émancipation dresserait aussi comme

horizon premier la reconnaissance d'un statut politique à l'habitant (de l'*habiter*).

Ceci est alors selon nous à resituer dans une réflexion très actuelle, non plus simplement sur la prise en compte du singulier par le politique à l'ère de la dissémination des sens, mais plus encore sur les modèles de justice dorénavant en jeu dans l'espace social, en retenant particulièrement la communalité proposée par Rosanvallon (2011) comme l'un des trois principes d'un modèle émergent : la participation aux événements qui animent la vie du groupe, aux processus de création de la connaissance partagée, à l'avènement d'un territoire à travers les pratiques. En outre, il nous semble que, dans le prolongement, les conceptions non moins en jeu de la démocratie sont posées, singulièrement l'égalité de tous (« équivalence des intelligences ») à participer à la décision collective (« communauté des égaux ») dans un « partage du sensible » (Rancière, 2000 et 2004). « La relation politique appartient à la matérialité des choses et des êtres, elle s'exprime (elle se réalise...) dans le sensible. Le sensible, c'est ce qui se voit et s'entend, un espace où se meuvent des corps parlants à l'égard de corps qui, en parlant autrement, revendiquent la parole. » (Rancière, 2000, p. 14).

Il s'agirait ainsi, par la prise d'autonomie, la mise en geste et la puissance d'agir, d'interroger autrement la catégorie relevant du domaine politique, décrite comme l'une des trois dimensions fondamentales de la construction moderne de notre présence au monde (Arendt, 1958). « Quand, d'une part, s'effacent les grandes visions des transformations historiques symbolisées par le mythe du Grand Soir, quand, d'autre part, se défont les liens qui accrochaient les individus à des institutions ou des lieux ou se transmettait une vision politique du monde, il faut se tourner vers ces individus affranchis pour se demander si la politique ne peut pas resurgir dans la quotidienneté même. » (Ion, 2012, p. 165). Tout ceci bien loin selon nous de la dépolitisation (réelle) des citoyens, c'est-à-dire la compétence politique déclinante remarquée, mais seulement comprise comme « aptitude à ordonner l'espace politique » (Gaxie, 1978). Ou encore par-delà le surcroît de légitimité recherché par les pouvoirs publics et l'ingénierie sociale des procédures participatives, pour des

décisions devenues critiques dans nos démocraties techniques (la fameuse « acceptabilité »).

Toutefois, pour réinsérer ces expériences politiques du commun dans la démocratie participative, il conviendrait de questionner plus encore l'épistémologie des savoirs institués (conditions socio-historiques de validation et de circulation des connaissances). Et ce, d'abord sous l'angle de leurs représentations du sujet du fait des rabattements analysés : métiers de la planification stratégique, de la conception architecturale (Biau et Tapie, 2009) ou encore de la gestion locale (ex : management de services urbains). « Pour qu'il y ait communauté politique, il faut que ces supériorités concurrentes soient ramenées à un niveau d'égalité première entre les "compétents" et les "incompétents". » (Rancière, 2004, p. 36).

Or, à la croisée de l'ontologie (qualifiant le réel) et de l'épistémologie (qualifiant la connaissance de ce réel), l'*épistémè* foucauldienne pourrait apporter quelque soutien. Dans le foisonnement conceptuel de son œuvre, Foucault présente, dans *Les mots et les choses* (1966), l'*épistémè* comme « tous les phénomènes de rapports entre les sciences ou entre les différents discours ». Plus que l'épistémologie, l'*épistémè* implique l'ensemble des dispositions et des productions de la culture qui constituent un savoir, qui se situerait en deçà des sciences et des philosophies. Ce sont les régularités discursives, les couches de savoirs constituants et historiques, les configurations souterraines qui délimitent ce qu'une époque peut ou non penser, de ce qu'il est possible de dire ou de voir.

Or, cette première grille d'une archéologie des savoirs rend compte, selon Foucault, de trois *épistémès*, qui ont, par leur succession, rendu possible la constitution des sciences de l'homme. Il y aurait eu « l'homme travaillant », sujet de l'économie, ou encore « l'homme vivant », sujet de la biologie, situés au basculement entre l'âge classique et la modernité. Ce concept nous aide à questionner ces sciences, pour nombre converties à l'expertise savante de l'aide à la décision, dans la représentation qu'elles se font aujourd'hui (et dès lors fondent également par leurs liens privilégiés à l'action)... de l'homme aussi habitant. Ainsi ce concept aide-t-il à appréhender la cohérence des conceptions du sujet dans la construction de la pensée et de l'agir, sous l'égide de la production des connaissances qui les nourrissent, des

formes de savoir mobilisées, et de leur rôle politique dans une démocratie encore majoritairement technique. Dès lors soutiendrait-il la complication des savoirs disciplinaires et du management, en permettant d'entrevoir la cohérence dans la somme des signaux relayés, qui à ce jour nourrissent de plus en plus de discours, y compris, c'est à remarquer, dans les domaines scientifiques (cf. la *Grounded Theory* chère à Strauss, qui opère un retour remarqué sur quelques scènes, cf. Strauss et Corbin, 1997) et professionnels (« *learning by doing* » de la gestion intégrée des métiers dits de la nature).

Nous nous écarterions alors des évidences actuelles sur la nécessaire formation/éducation des individus à quelques aptitudes logiques et compétences techniques sur des objets de l'hyperspécialisation. Nous nous écarterions également de l'utilisation devenue récurrente des termes de maîtrise et d'expertise d'usage (qui en fait rassèrent la maîtrise d'ouvrage) par quelques raffinements méthodologiques portant sur l'espace public, les ambiances, les paysages... et qui participent en fin de compte aussi, malgré leurs bonnes intentions, de la dépossession par et de l'habitant... de son *habiter*.

Notes

1. L'auteur tient à remercier Daphné Vialan et Samuël Poisson (Bureau de recherches Aménités) pour leur lecture attentive et les compléments apportés à cette contribution.
2. Amélioration de la gestion urbaine par la modernisation administrative, transformation des rapports sociaux pour d'autres formes de cohésion, voire extension de la démocratie pour changer le fonctionnement des institutions politiques.
3. Incarnant la recherche de lois générales pour des phénomènes dits reproductibles, la posture nomothétique habite historiquement l'aménagement et l'urbanisme. Construction essentielle, positiviste, la planification y est une forme élaborée de contrôle, pensée comme une activité hypothético-déductive, fondant sa capacité à énoncer des prévisions généralisables et modélisables (cf. Labussière, 2007).
4. Et notamment une justice sociale fondée non pas sur l'égalité en droit des citoyens, mais sur l'égalité des droits des individus, relevant alors parfois d'un ordre moral.

5. Le riverain est en fait souvent enjoint par les partages évoqués plus haut de se rabattre sur la seule défense de son pré carré, bien plus qu'il n'est motivé par un quelconque égoïsme naturalisé par les constructions d'autorité (cf. le trop fameux Nimby : "Not in my backyard").

Bibliographie

ARENDE H., 2001 (édition originale 1958), *Condition de l'homme moderne*, Pocket Evolution, Paris.

BACQUÉ M-H. et CARRIOU C., 2012, "Participation and Housing Policies : a century old phenomenon", Translated by Oliver Waine, *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/>

BACQUÉ, M-H., SINTOMER Y. (dir.), 2010, *La démocratie participative inachevée. Genèse, adaptations et diffusions*, Editions Yves Michel, Gap, Adels, Paris.

BARBIER R. et LARRUE C., 2011, « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participations*, n°1, pp.67-103.

BIAU V., 2012, « Les architectes de l'habitat participatif, entre militance et compétence », *Métropolitiques*, 30 janvier 2012. <http://www.metropolitiques.eu/Les-architectes-de-l-habitat.html>

BIAU V. et TAPIE G. (dir.), 2009, *La fabrication de la ville. Métiers et organisations*, Parenthèses, Marseille.

BLONDIAUX L., SINTOMER Y., 2002, « L'impératif délibératif », *Politix*, 15/57, pp. 17-35.

BLONDIAUX L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Seuil, coll. "La République des idées".

BLONDIAUX L., 2008, « Le profane comme concept et comme fiction politique. Du vocabulaire des sciences sociales aux dispositifs participatifs contemporains : les avatars d'une notion » in T. FROMENTIN et S. WOJCIK (dir.), *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, L'harmattan, Paris.

CALAME P., 2006, *Démocratie participative et principes de gouvernance*, Note de réflexion, Fondation pour le progrès de l'Homme, 22 novembre (bip 3278).

CALLON M., LASCOURMES P., BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, Coll. "La couleur des idées".

CORBURN J., 2005, *Street Science. Community Knowledge and Environmental Health Justice*, MIT Press, Cambridge, Londres.

DE MUNCK J., ZIMMERMAN B., 2008, *La liberté au prisme des capacités*, Amartya Sen *au-delà du libéralisme*, Editions de l'EHESS, Paris.

DEWEY J., 2003, *Le public et ses problèmes. Œuvres philosophiques, Tome 2*, COMETTI J-P (dir.), Publications de l'université de Pau, Farrago.

(A paraître) FABUREL G., VIALAN D., 2013, « Le bien-être comme autre perspective politique de et pour la sobriété. Réinterroger les cadres axiologiques de la

justice environnementale », in Villalba B. (coord.), *Sobriété énergétique : une perspective d'équité sociale*, Presses du Septentrion.

FABUREL G. (coord.), ALTABER C., CHEVALLIER K., MEYER L. ET GAGEONNET C., 2012, *Le bien-être et ses paysages comme territoires des infrastructures de transport terrestre. Conflits d'acteurs, enjeux de valeurs et savoirs paysagers*, Bureau de recherches Aménités pour le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, Programme scientifique Infrastructures de transport terrestre Ecologie Paysages (ITTECOP).

FABUREL G. (coord.), CHEVALLIER K., ELLI A., TARTIÈRE S., BATAIS M. (avec l'aide de N. HUE ET L. MARQUER), 2011, *Paysages, milieux écologiques et cadre de vie comme ancrages territoriaux et perspectives de changement. Diagnostics écologique et paysager, enquête socio-environnementale chez l'habitant et conférence citoyenne pour une prospective territoriale entre Charleville-Mézières et Reims*, Bureau de recherches Aménités pour RTE Nord-Est.

FABUREL G., 2011, « Reconnaître la légitimité et la pertinence des savoirs et des compétences des habitants : vers une nouvelle utopie ? », Intervention au colloque « Faire la ville avec les habitants : une nouvelle utopie ? », Ecole spéciale d'architecture, 25 novembre, Paris.

FABUREL G., 2007, « Une autre représentation des publics dans les conflits. Un nouveau rôle pour l'évaluation économique ? Les conflits d'environnement liés aux aéroports », J. LOLIVE ET O. SOUBEYRAN (dir.) *L'émergence des cosmopolitiques*, Ed. la Découverte, coll. « Recherches », pp. 178-193.

FABUREL G., 2003, *Les conflits aéroportuaires aux Etats-Unis. Lorsque l'approche technique de l'environnement conduit les aéroports dans des impasses. Bilan du séjour de recherche au M.I.T. 2001-2002*, Rapport final du CRETEIL pour le Programme Environnement, Vie et Société du CNRS, mai.

FISCHER E., 2000, *Citizens, experts and the environment. The political of local knowledge*, Duke University Press.

FOUCAULT M., 1966, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », Paris.

GAXIE D., 1978, *Le cens caché*, Le Seuil, Paris.

GENDRON C., VAILLANCOURT J.G., CLAEYS-MEKDADE C., RAJOTTE A., 2007, *Environnement et sciences sociales*, Presses Universitaires de Laval.

GIBSON J., 1986, *The Ecological Approach to Visual Perception*, London-Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum Associates (Original work published in 1979).

GORZ A., 2008, *Ecologica*, Editions Galilée.

HABERMAS J., 1981, *Théorie de l'agir communicationnel*, traduction par J.M. FERRY et J.L. SCHLEGEL, Fayard, 1987, 2 tomes.

HATZFELD H., 2011, *Les légitimités ordinaires. Au nom de quoi devrions-nous nous taire ?*, Adels/L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines ».

HONNETH A., 2004, « La théorie de la reconnaissance : une esquisse », *Revue du MAUSS*, 2004/1 n°23, pp. 133-136.

HOYAUX A.-F., 2007, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant. Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeo: European Journal of Geography*, <http://www.cybergeo.eu/index1824.html>

ILlich I., 2003 (1re édition 1973), *La convivialité*, Seuil, « Points Essai », Paris.

ION J., 2001, *L'engagement au pluriel*, Saint-Etienne, PUSE.

ION J., 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Armand-Colin, Paris.

LABUSSIÈRE O., 2007, « La valeur ordinaire du paysage : stratégies photographiques des opposants à la ligne très haute tension en Quercy Blanc », in KOEBEL M., WALTER E. (dir), *Résister à la disqualification sociale. Espaces et identités*, L'Harmattan, Paris, pp. 161-186.

LATOUR B., 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, éd. La Découverte, coll. « Armillaire ».

LOLIVE J. ET SOUBEYRAN O. (dir.), 2007, *L'émergence des cosmopolitiques*, éd. La Découverte, coll. « Recherches ».

LOLIVE J., 2008, *De la planification environnementale à l'émergence des cosmopolitiques. Un parcours de recherche consacré à l'environnement*, Habilitation à diriger des recherches, Institut de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble.

MICOU D., 2007, « De l'expert militant à l'être vivant sensible », *Cosmopolitiques*, juin 2007, n°15, pp. 121-134.

NEVEU C., 2009, « Habitants, citoyens : interroger les catégories », in SINTOMER Y., 2009, *La démocratie participative*, La Documentation française, n° 959-avril.

NEZ H., 2011, « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », in *Sociologie*, 2011/4 Vol. 2, pp. 387-404.

PAROUTY-DAVID F., 2008, « Mémoire et médiation paysagère », Actes de colloques en 2005, Paysages et valeurs : de la représentation à la simulation, <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2384>

PICHON P., 2009, « La prise en compte des compétences des habitants et des usagers dans les projets urbains », in CARREL, NEVEU ET ION coord., *Les intermittences de la démocratie*, L'Harmattan, pp. 185-193.

RANCIÈRE J., 2000, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, La Fabrique éditions, Paris.

RANCIÈRE J., 2004, *Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, éd. 10/18, Coll. « Fait et cause », Paris.

ROSANVALLON P., 2011, *La société des égaux*, Seuil, « Les livres du nouveau monde ».

ROUX M., 2002, *Inventer un nouvel art d'habiter. Le ré-enchantement de l'espace*, L'Harmattan, Paris.

SAUVAGE A., 1992, *Les habitants, de nouveaux acteurs sociaux*, L'Harmattan.

SCHÜTZ A., 2007, *Essais sur le monde ordinaire* (traduction d'articles sélectionnés à partir des *Collected Papers* ; réédition fortement remaniée des articles du recueil *Éléments de sociologie phénoménologique*), Editions du Félin Poche.

SINTOMER Y., 2008, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », in TOPÇU, CUNY ET SERRANO-VELARDE (coord.), *Savoirs en débat*, L'Harmattan, « Sciences et Société », pp. 75-93.

SOUBEYRAN O., 2009, « Attention, ralentir, travaux ! », in VANIER M. (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation*, Presses universitaires de Rennes, pp. 185-192.

STENGERS I., 2002 (version originale 1997), *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*, La Découverte, Coll. « Sciences Sociétés », Paris.

STRAUSS A. L., CORBIN J., 1997, *Grounded Theory in Practice*, Sage Publications.

VIALAN D., 2012, *L'habiter environnemental comme communauté politique : l'expérience de la Ferme du parc des meuniers*, Mémoire recherche, Master 2, à l'Institut d'urbanisme de Paris.